

Vivendi : "Jour J" pour les droits de vote de Vincent Bolloré

Abonnez-vous pour moins de 1€ par jour !



Il y a 2 heures

(Boursier.com) — C'est parti ! Depuis 10H00 se déroule ce vendredi à l'Olympia l'assemblée générale de Vivendi, qui doit décider si oui ou non Vincent Bolloré, qui détient 14,5% des actions et des droits de vote du groupe de médias, pourra bénéficier de droits de vote doubles... Le 25 mars dernier, un actionnaire du groupe de médias, PhiTrust Active Investors, a déclenché un conflit ouvert avec la direction de Vivendi, en déposant une résolution exigeant le maintien du principe "une action, une voix" dans les statuts de la société.

Si cette résolution est approuvée ce vendredi par les actionnaires, les droits de vote double (pour tout actionnaire inscrit au nominatif depuis deux ans, à commencer par Vincent Bolloré) ne deviendraient pas la règle chez Vivendi, et Vincent Bolloré ne pourrait pas renforcer son influence sur le groupe par ce biais...

La majorité des deux-tiers nécessaire pour la résolution de PhiTrust

Ces dernières semaines, le président du conseil de surveillance de Vivendi s'est activé pour mettre en échec la résolution de PhiTrust. Vincent Bolloré s'est ainsi fortement renforcé au capital de Vivendi, portant sa participation de 5,15% début mars à 14,5% actuellement, soit un investissement total de près de 5 MdsE. Ce vendredi, il va tenter d'empêcher PhiTrust de recueillir la majorité des deux-tiers des votants à l'AG.

Loi Florange

A noter que la résolution de PhiTrust va à l'encontre de la loi dite "Florange", adoptée en 2014 et qui prévoit, au nom de la stabilisation de l'actionariat, la généralisation des droits de vote doubles... Ce type de mesure est honni par les investisseurs, notamment anglo-saxons, car il est considéré comme une mesure anti-OPA. La loi Florange prévoit cependant que les droits de vote doubles peuvent être rejetés s'ils n'obtiennent pas la majorité des deux-tiers des votants à l'Assemblée générale. C'est ce qui s'est passé en début de semaine chez **Vinci**, où le maintien des droits de vote simples, proposé par la direction, a été approuvé à 99,34% des voix ! Le groupe Renault espère lui aussi préserver les droits de vote simples, mais la direction a été contrecarrée par l'Etat, qui vient d'accroître sa participation dans le groupe automobile pour faire pression dans ce dossier...

Vincent Bolloré devra trouver environ 10% supplémentaires pour s'imposer

Si l'on se fie au quorum de l'AG de 2014 (57,7% des actionnaires présents ou représentés), Vincent Bolloré devrait représenter environ 25% des votants ce vendredi. Il lui manquerait donc environ 10% du

impossible, selon les analystes financiers. La Caisse des Dépôts et la BPI, qui détenaient au 31 mars 3,45% du capital de Vivendi, devraient notamment le soutenir, de même que les salariés, qui en possédaient 3,11%.

En outre, pour convaincre les investisseurs, le président du directoire, Arnaud de Puyfontaine, et le directeur financier, Hervé Philippe, ont rencontré ces derniers jours des investisseurs pesant au total 20% du capital à l'occasion de "road shows" organisés sur la côte Est des Etats-Unis, à New York et à Boston notamment. D'autres "road shows" avaient aussi eu lieu en Europe et aux Etats-Unis dans les premiers jours de mars...